

Fédération Sportive & Gymnique du Travail Collectif Nationale des Activités Vélo Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme



Date de l'épreuve : dimanche 2 juillet 2023

Lieu: Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva

Championnat National VTT FSGT

Cross-Country

La ChampduF 2023

Organisateurs

Commission Nationale des Activités Vélo FSGT, Commission Cycliste d'Alsace FSGT, Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA), Ski Club Barr, Skieurs de Strasbourg.

Le programme

Samedi 1er iuillet

Horaires	Activités	Détails		
17h00 à 19h00	Accueil - remises de plaques de guidons	A la Serva - 67130 Belmont		

Dimanche 2 juillet

Horaires	Activités	Détails		
dès 8h00	Remises des plaques de guidons	A la Serva - 67130 Belmont		
10h00	Départ circuit noir	35km		
10h15	Départ circuit rouge	25km		
10h30	Départ circuit bleu	20km		
10h45	Départ circuit vert	10km		
17h00	Remise des prix	Toutes catégories		

Participants admis

Tou(te)s les cyclistes né(e)s en 2010 et avant :

- · licencié(e)s FSGT
- licencié(e)s d'autres fédérations sportives. Les licencié(e)s UFOLEP doivent fournir un certificat médical
- non licencié(e)s majeurs sur présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication de la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an
- non licencié(e)s mineurs sur présentation du "questionnaire santé" dûment complété. Il est disponible à cette adresse : https://www.fsgt-cyclisme-alsace.fr/documents/Questionnaire sante mineurs 21-22.pdf.

Important:

- seul(e)s les participant(e)s qualifié(e)s par leur département pourront prétendre au maillot de champion(ne) national(e) de leur catégorie. Seul(e)s les qualifié(e)s départementaux peuvent apporter des points pour le classement par Comité. Voir le règlement à cette adresse: https://www.cnav-club.com/media/uploaded/sites/20390/document/635159eb58248 RglementNationalFSGTVTTRglmement2023.pdf
- un(e) cycliste non licencié(e) FSGT ne pourra participer à plus de 3 courses par an, toutes disciplines confondues (sauf grimpées et gentlemen), ce quota est défini par le Règlement National Vélo.

Les catégories retenues

Les catégories*	Années de naissance	Dames	Hommes	
Minimes	2009 et 2010	oui	oui	
Cadet(te)s	2007 et 2008	oui	oui	
Junior(e)s	2005 et 2006	oui	oui	
Espoir(e)s	2001 à 2004	oui	oui	
Senior(e)s	1984 à 2000	oui	oui	
Vétéran(e)s	1974 à 1983	oui	oui	
Masters 1	1964 à 1973	oui	oui	
Master 2	1963 et avant	oui	oui	
Tandem féminin	2006 et après	oui		
Tandem mixte *	2010 et après *	oui	oui	
Tandem masculin	2006 et après		oui	

(*) A noter:

- les équipages pourront être mixtes du point de vue des sexes et des catégories d'âge à partir de Juniors. Les équipages mixtes avec des minimes ou cadet(e)s G. ou F. doivent être accompagnés d'un senior.
- la couleur du texte correspond à la couleur du circuit (voir ci-dessous)

Départ et arrivée : Le Champ du Feu - La Serva

Couleur circuits	Distance	Dénivelée positive	Horaires départ	Catégories (*)	Années de naissance	Remise des prix
Noir	1 x 35km	1100m	10h00	Seniors Espoirs	1984 - 2000 2001 - 2004	17h00 3 premiers
Rouge	1 x 25km	840m	10h15	Juniors Vétérans	2005 - 2006 1974 - 1983	FSGT de chaque
Bleu	1 x 20km	700m	10h30	Masters Dames Cadets F/G	1973 et avant 2006 et avant 2007 - 2008	catégorie 3 premiers par circuits de
Vert	1 x 10km	340m	10h45	Minimes F/G	2009 - 2010	chaque catégorie

(*) A noter pour les cyclistes non qualifié(e)s par leur département pour le championnat :

- les coureurs "Vétérans" ont la possibilité de participer à l'épreuve avec départ à 10h (circuit noir)
- les coureurs "Masters" ainsi que les dames nées en 2003 et avant ont la possibilité de participer à l'épreuve de 10h ou 10h15 (circuit noir ou rouge)
- les non-licenciés FSGT Cyclisme et non-licenciés FFC ont la possibilité de prendre le départ d'une épreuve avec une distance inférieure à celle qui leur est normalement réservée.

Engagements

Pour les qualifié(e)s des départements :

La demande de qualification est à adresser à votre comité départemental avant le dimanche 28 mai.

Pour les autres :

Ils sont à faire **avant le dimanche 25 juin** au plus tard via l'application mobile **Dossardeur** (à télécharger gratuitement sur le store).

Les inscriptions tardives sont exceptionnellement possibles et seront majorées. Le nombre de plaques attribuées est limité.

Frais d'inscription

- licencié(e)s FSGT qualifié(e)s) départementaux (selon le règlement CNAV) :
- licencié(e)s FSGT non qualifié(e)s) départementaux (selon le règlement CC Alsace): 7 €
- non licencié(e)s FSGT (selon le règlement CC Alsace):
- engagé(e)s hors délais et sur place (nombre limité) (selon le règlement CC Alsace) : 15 €

Pour les tandems, puisqu'il y a deux participants, le prix est doublé.

Accueil des participants

Le vendredi 30 juin, et le samedi 1er juillet de 17h00 à 19h00 à Belmont, à La Serva et le samedi 1er juin, de 17h00 à 19h00 à Belmont, à La Serva

Retrait des plaques de guidons

La veille de 17h00 à 19h00 ou à partir de 8h30 le dimanche, clôture 1 heure avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical accompagné d'une pièce d'identité.

Grille de départ

Les premières lignes sont destinées aux licencié(e)s FSGT jouant le titre national selon l'ordre établi par les commissaires.

Reconnaissances possibles

Couleur circuits	Dimanche 2 juillet ?	Samedi 1 juillet ?	Vendredi 30 juin	Avant ?
Noir Rouge Bleu	oui, jusqu'à 9h30	il est également possible de participer à	oui, à partir de 11h	oui, prendre contact avec l'organisation
Vert	oui, jusqu'à 10h15, sans gêner les participants des courses précédentes.	la randonnée qui reprend les mêmes circuits (tarif préférentiel : 5€)		

Ravitaillement

Des ravitaillements, en eau et en nourriture, sont prévus pour tous les participants des circuits noir, rouge et bleu.

Remise des prix

Elle se déroulera à 17h00.

Les cyclistes suivant(e)s monteront sur les podiums et recevront les médailles :

- les 3 premiers de chaque catégorie du championnat National FSGT cyclistes qualifié(e)s par leur département). Le vainqueur se verra décerner le maillot de champion national.
- les 3 premier(e)s de chaque circuit au scratch.

Règlement

Le règlement reprend en partie celui de la Commission Nationale des Activités de Vélo de la FSGT. il est disponible à cette adresse : https://www.cnav-club.com/media/uploaded/sites/20390/document/635159eb58248 RglementNationalFSGTVTTRglmement2023.pdf

Quelques rappels:

- · le port du casque rigide est obligatoire
- les caméras embarquées ne sont proscrites
- · un seul vélo est autorisé
- · les changements de roues ne sont pas autorisés
- les aides extérieures ne sont pas autorisées.

Commissaires

Ils sont désignés par la Commission National des Activités Vélo.

Important

- une Réserve Domaniale Biologique et une zone Natura 2000 sont proches de La Serva ; ne sortez ni des sentiers et routes forestières, ni des tracés de compétition. Merci !
- · des barrières horaires pourront être appliquées
- la position sur la grille de départ sera définie par les commissaires
- · les circuits sont naturels, ils comportent des passages techniques
- des ravitaillements sont prévus sur les parcours 35, 25 et 20km
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le Code de la route!
- le parcours n'est pas privatisé : attention aux éventuels randonneurs ou autres vététistes
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement évalué la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- en cas d'abandon, il convient de prévenir un signaleur ou l'arrivée; possibilité, en dernier ressort, d'appeler au 06 19 55 78 95 ou au 06 07 29 31 87. Dans ce cas, pensez à récupérer votre licence ou carte d'identité et à rendre la plaque de cadre
- la licence ou la pièce d'identité sera rendue au retour de la plaque de guidon
- ayez la courtoisie de ne rien jeter dans la nature

- les participants éloignés et en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- merci de ne pas diffuser les tracés GPS!
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'épreuve. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription.

Autres épreuves de VTT

- le Championnat National FSGT de XC Marathon (70km), ouvert aux plus de 19 ans (2004), le samedi 1er juillet
- le Critérium National FSGT Cross-Country pour les enfants nés en 2011 et après le samedi 1er et le dimanche 2 juillet
- des randonnées sont organisées le samedi 1er dans la matinée
- · des randonnées sont organisées le dimanche 2 juillet dans la matinée

Les informations sont sur http://lachampduf.fr

Epreuves de course à pied

- des trails de 35, 25, 15 et 10km sont prévus le samedi 1er juillet dans l'après-midi
- un Ekiden, marathon par équipe en relais est également organisé le dimanche 2 juillet en matinée.

Les informations sur http://lachampduf.fr

Restauration

Pour plus de fluidité sur place, réservez vos repas dès maintenant via le lien : https://ski67.assoconnect.com/collect/description/311992-o-la-champduf-2023 ou via le QR code ci-contre.

Hébergement

Au besoin, l'organisation peut vous accompagner dans votre recherche d'hébergement. Faire la demande à l'une de ces adresses : https://www.paysdebarr.fr. Vous pouvez également contacter l'organisateur http://lachampduf.fr

Stationnement

Le cœur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation ; des places de stationnement sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

Merci!

A toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible, elles se reconnaîtront...

Cartes et profils

Ils sont visibles sur http://lachampduf.fr

Autres informations

- http://lachampduf.fr/
- Lionel Losser: 06 19 55 78 95 / <u>lioski68{at}gmail.com</u>
- Dany Iselin: 06 07 29 31 87 / dany.iselin{at}qmail.com

Nos remerciements chaleureux s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

à la Région Grand Est

à la Collectivité européenne d'Alsace

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

aux communes de Bellefosse, Belmont, Breitenbach, Fouday, Le Hohwald, Molsheim, Neuviller-la-Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à la Sous-Préfecture de Molsheim

à l'Office National des Forêts

à la Société de Chasse du Mercahon

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

aux magasins Mondovélo Sélestat et Geispolsheim

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald

à Andlau ML Bikes.

à SporKrono

aux autres partenaires et annonceurs visibles sur http://lachampduf.fr/









